

L'hon. M. CRERAR (ministre de l'Immigration et de la Colonisation):

1. Non.
2. Répondu sous le numéro 1.

DEMANDES DE DOCUMENTS

BUREAU DE POSTE DE SAINT-VALLIER STATION,
(P.Q.)

M. ROBERGE (au nom de M. Boulanger):

Copie du dossier complet, y compris l'enquête ministérielle, concernant une plainte d'ouverture illégale du courrier par M. Gérard Cadrin, de Saint-Vallier Station, contre le maître de poste de Saint-Vallier Station.

Copie de toute correspondance entre le maître de poste de Saint-Vallier Station, d'une part, et le ministère des Postes et l'administrateur des postes à Québec, d'autre part, concernant le courrier de la poste rurale de la Durantaye, comté de Bellechasse et concernant tout spécialement le prétendu achat de timbres par ledit courrier au bureau de poste de Saint-Vallier Station.

HERVAY CHEMICAL COMPANY

M. ROBERGE (au nom de M. Boulanger):

Copie complète du dossier concernant la créance du ministère du Revenu National contre la Hervay Chemical Co., de Saint-Basile, comté de Portneuf, province de Québec, pour taxes de vente.

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, la production des documents demandés divulguerait les affaires d'une société privée ou de particuliers, et l'on m'informe que la coutume établie au ministère du Revenu national s'oppose à la communication de tels renseignements. Je demande donc le retrait de la motion, ou bien que l'on attende le retour de l'honorable député qui a fait cette demande.

M. l'ORATEUR: La motion est retirée.

ACTIONNAIRES DU CHEMIN DE FER GRAND-TRONC

L'hon. M. STEVENS:

Copie de toute la correspondance échangée durant les derniers six mois entre l'honorable ministre des Chemins de fer et le président de la Grand Trunk Senior Stocks Company, Limited, (représentant les actionnaires du Chemin de fer Grand-Tronc), et, plus particulièrement, une lettre datée le 18 février 1936 et envoyée par ledit président à l'honorable ministre des Chemins de fer.

Et aussi copie d'une pétition, datée vers 1930, adressée à la Chambre des communes et signée par W. A. DeVere Forster, R. C. Hawkin et d'autres, au nom des détenteurs, résidant en Angleterre, d'actions de première et de deuxième préférence de la compagnie du Chemin de fer Grand-Tronc du Canada?

L'honorable C. D. HOWE (ministre des Chemins de fer): Monsieur l'Orateur, le Conseil privé est saisi en ce moment des affaires

[M. Gauthier.]

des actionnaires du Grand-Tronc en ce qu'elles touchent aux Chemins de fer Nationaux du Canada. Au meilleur de ma connaissance le Conseil n'a pas rendu de décision. J'exprime l'avis que l'affaire est *sub judice*, mais je m'informerai avec plaisir de l'état exact de la question.

(La motion est adoptée.)

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

PRESTATION DE FONDS, DETTES CONTRACTÉES ET REMBOURSEMENT D'OBLIGATIONS

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance, pour l'étude du projet de résolution suivant:

La Chambre est d'avis qu'il y a lieu de présenter un projet de loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada, autorisant la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées durant l'année civile 1936, et prescrivant le remboursement de certaines obligations financières arrivant à échéance.

Informé de l'objet de cette résolution, Son Excellence le gouverneur général en recommande l'examen bienveillant à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

SERVICE MARITIME DE L'OCEAN PACIFIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Commerce (M. Euler). Les dépêches d'Angleterre nous apprennent qu'il y a eu une conférence entre les gouvernements de Grande-Bretagne, d'Australie et de la Nouvelle-Zélande au sujet des navires subventionnés qui font le service sur l'océan Pacifique entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et les ports du Pacifique de la Grande-Bretagne. Des difficultés surgissent de la vive concurrence des Etats-Unis qui subventionnent la navigation, surtout la ligne Matson, laquelle, prétend-on, ruine les vaisseaux britanniques. Comme le Canada s'intéresse, ou devrait vitalelement s'intéresser aux rumeurs qui circulent à ce sujet, je désire savoir si le Canada a été invité à prendre part à cette conférence, car je crois que nous devons être amplement représentés.

L'hon. W. D. EULER (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le Gouvernement a reçu une invitation d'assister à la conférence mentionnée par l'honorable député. Le haut-commissaire canadien à Londres a reçu instruction d'envoyer un représentant à l'assemblée.